

# CNC

Communiqué de presse  
jeudi 8 décembre 2011

## **Le CNC salue la création à Angoulême du Réseau des Ecoles françaises du Cinéma d'Animation (RECA)**

L'animation incarne par excellence le génie français, au croisement de l'art et de la technique. Le talent de nos artistes-ingénieurs, à commencer par Émile Reynaud et son praxinoscope en 1876 jusqu'aux technologies en relief 3D, s'est toujours renouvelé. Qu'il s'agisse de séries télévisées ou de films de cinéma, les œuvres françaises d'animation se distinguent par leur originalité, leur qualité et leur diversité. Leur capacité à séduire les marchés internationaux est redoublée par l'absence de contrainte d'ordre linguistique. Naturellement, ce succès repose en grande partie sur la qualité de nos écoles de formation. Nombreuses, réparties sur tout le territoire, ces écoles disposent d'atouts considérables, et leur renommée dépasse largement nos frontières.

Néanmoins, l'étude que René Broca a élaborée en 2009 sur « *La formation et l'emploi dans le secteur de l'animation* », à l'initiative du CNC et du SPFA, et financée par la Commission paritaire nationale emploi formation (CPNEF), a relevé la nécessité d'une plus grande coordination de l'offre de formation.

Prenant appui sur les principaux constats de cette étude, le CNC a largement soutenu et accompagné une réflexion commune sur les enjeux et les modalités de la formation dans le secteur de l'animation.

Deux ans plus tard, 15 écoles françaises viennent d'annoncer, dans le cadre des Rencontres Animation Formation d'Angoulême, le 18 novembre dernier, la création du Réseau des écoles françaises de cinéma d'animation (RECA) qui prendra effet en janvier prochain.

La création de ce réseau doit favoriser une véritable politique de formation, plus structurée et plus efficace, à même de mutualiser les forces de nos écoles et d'affermir encore la présence de l'animation française au plan international.

Le RECA se donne ainsi pour objectifs de :

- rendre plus lisible et compréhensible l'offre de formation, pour les familles et les étudiants ;
- travailler à un dialogue soutenu et constructif avec l'ensemble du milieu professionnel ;
- être un interlocuteur permanent des institutions et organismes concernés par les logiques de formation et d'emploi dans le secteur de l'animation.

Les membres fondateurs du RECA sont : ArtFx, Arts et Technologies de l'Image Université Paris 8 (ATI), Ecole Emile Cohl, Ecole Georges Méliès, Ecole des métiers du cinéma d'animation (EMCA), Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD), Ecole supérieure des arts appliqués et du textile (ESAAT), Gobelins l'école de l'image, Institut de l'Image dans l'Océan Indien (ILOI), Institut Sainte-Geneviève, Isart Digital, la Poudrière, L'institut supérieur des arts appliqués (LISAA), Supinfocom Arles, Supinfocom Valenciennes.

Le RECA, installé à l'Association Française du Cinéma d'Animation (AFCA), a nommé son délégué général, René Broca, qui prendra ses fonctions le 1er janvier 2012.